
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 27 AVRIL 2023
Présidée par M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président,
DELIBERATION N° 6

Effectif du Conseil
d'Administration : 17

Date de convocation : 21 avril 2023

Affichage du Compte
Rendu Sommaire : 3 mai 2023

**APPROBATION DU COMPTE DE
GESTION 2022 DES BUDGETS ANNEXES
SERVICES MAINTIEN A DOMICILE ET
SOINS INFIRMIERS A DOMICILE**

PRESENTS : M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président, Mme NIETO, Mme ZANATTA, Mme DI MEGLIO, Mme VACKER, M. RIGONDAUD, M. VILLEMUR (arrivé à 15 H 47), Mme AUMONIER, M. CHALET, M. BAUDIN.

EXCUSES : M. BALOGE, Président, qui a donné pouvoir à M. VIDEAU, Mme VOLLAND, qui a donné pouvoir à Mme ZANATTA, Mme NADAL, qui a donné pouvoir à Mme DI MEGLIO, Mme GIRARDIN, qui a donné pouvoir à M. RIGONDAUD, M. VILLEMUR, qui a donné pouvoir à M. CHALET jusqu'à son arrivée à 15 H 47, M. FERON, qui a donné pouvoir à M. BAUDIN, Mme BARATON, qui a donné pouvoir à Mme AUMONIER.

ABSENT : M. Jean-Louis GAY qui a démissionné le 31 mars 2023.

Monsieur le Président expose :

Les Comptes de Gestion de l'exercice 2022 qui concernent le budget annexe du SMAD et le budget annexe du SSIAD ont été présentés par le Trésorier Municipal.

Après s'être fait présenter par le Trésorier Municipal, pour les budgets annexes SMAD et SSIAD, les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion, accompagné des états de développement des comptes de tiers, de l'état de l'actif et du passif, l'état des reports tant en dépenses qu'en recettes.

.../...

Considérant que le Trésorier Municipal a repris dans ses écritures tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures :

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2022, y compris la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- **DECLARER** que les comptes de gestion des budgets annexes du SMAD et du SSIAD du Centre Communal d'Action Sociale, dressés pour l'exercice 2022 par le Trésorier Municipal, pour les opérations comptables de dépenses et de recettes de cet exercice, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Le Conseil d'Administration ADOPTE à l'unanimité.

Pour :	16
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour extrait conforme
NIORT, le 3 mai 2023

Pour le Président du C.C.A.S.
Jérôme BALOGÉ
Et par délégation,
Le Vice-Président

SIGNE

Nicolas VIDEAU